



## Equivalence BF1, BF2 et BF3

### **Pour qui?**

#### *Le BF2*

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2

- Je suis titulaire du BEESAN
- je justifie d'une expérience de 100h sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'sports de l'eau.

#### *Le BF3*

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

- Je suis titulaire du BEESAN
- Je justifie d'une expérience d'entraînement de 150 heures sur les deux dernières années sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'compétition.

### **Quand?**

Le lundi 28 et mardi 29 janvier 2013

### **Où?**

Siège de l'ERFAN, 2 Rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

### **Contenus de la formation :**

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La protection des mineurs et les comportements à risque
- ✓ Les directives techniques nationales
- ✓ Actualisation des connaissances

Soit 14h de formation

**Formateurs :** Baillon Michel (CTS Champagne-Ardenne), Stéphane Tichon (Directeur ERFAN)

### **Dossier d'inscription :**

Une demande par niveau de BF

Sur demande auprès du comité régional

[cr07.natation@wanadoo.fr](mailto:cr07.natation@wanadoo.fr)

A remettre au plus tard le 31 décembre 2013

### **Coût :**

Règlement à l'inscription

200 euros + 20 euros par dossier soit 260 euros pour les BF1, 2 et 3

Bourse régionale possible pour les candidats non pris en charge par les OPCA.

Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF2 minimum.

Le tuteur est reconnu et son club devient une structure d'accueil « labellisable » pour recevoir des candidats BF.

A terme et dans le cadre de la labellisation, les éducateurs de club devront être en possession du BF correspondant au niveau du groupe encadré.